

ADHÉRER À UN GEIQ, UN ENGAGEMENT RSE

Si ces dernières années l'accent a été mis sur les questions environnementales, la RSE inclut à part égale les aspects sociaux et économiques.

En adhérant au Geiq, votre entreprise s'engage !

Un Geiq est une association créée et pilotée par ses entreprises adhérentes. Ensemble, ces entreprises parient sur le potentiel de personnes éloignées du marché du travail pour résoudre leurs problématiques de recrutement.

Le Geiq accompagne les entreprises à « recruter autrement » en formant et qualifiant leurs futurs salariés grâce à l'alternance.

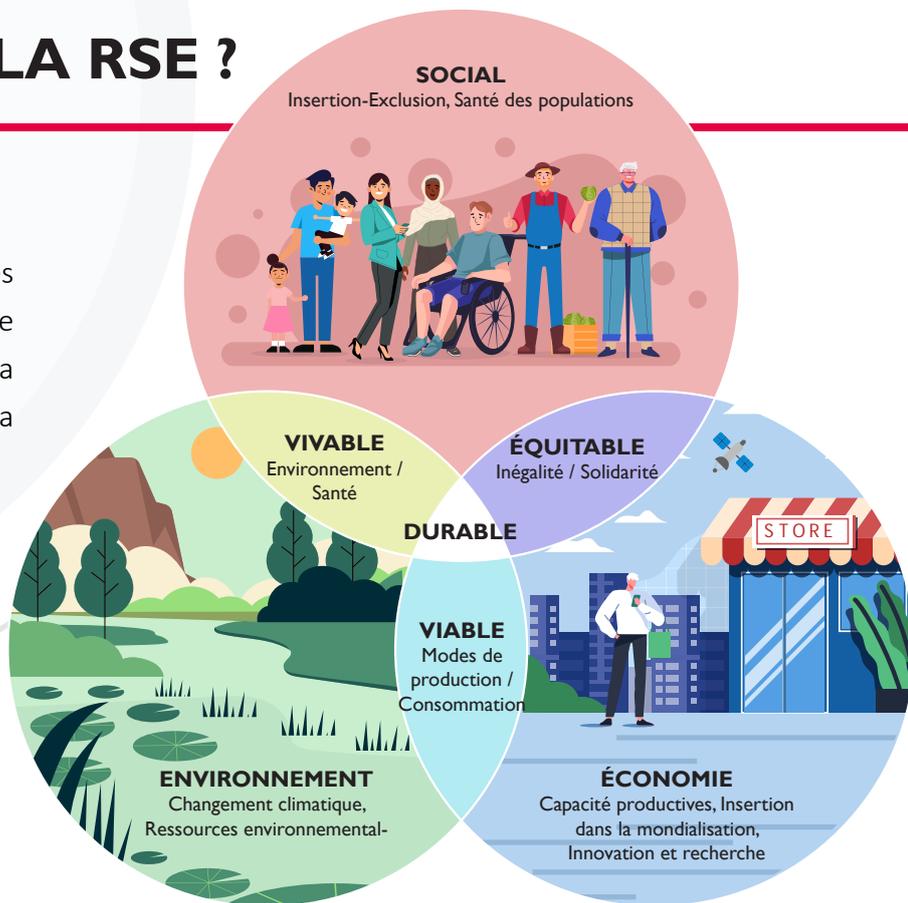


les
Geiq

la plus belle façon d'embaucher

QU'EST-CE QUE LA RSE ?

La Responsabilité Sociétale des Entreprises désigne le principe selon lequel l'entreprise doit respecter à parts égales l'humain, la planète et l'économie afin de garantir sa pérennité dans le temps.



LES 7 GRANDES THÉMATIQUES DE L'ISO 26000



L'ISO 26000, PUBLIÉE EN 2010 EST LA RÉFÉRENCE INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Elle repose sur le principe qu'une entreprise doit être performante et s'inscrire dans la durée.
- Elle encourage les entreprises à adopter les principes de la RSE en matière sociale, sociétale et environnementale.
- Elle identifie la relation avec leurs parties prenantes comme essentielle au bon fonctionnement.
- Elle valorise les entreprises qui s'engagent réellement pour les communautés locales.

Qui sont les parties prenantes de votre entreprise ? Les Parties Prenantes sont toutes les personnes qui sont touchées de près ou de loin par vos activités : vos clients, vos salariés, mais aussi vos investisseurs, partenaires, sous-traitants, fournisseurs, candidats, commerciaux potentiels, associations et média.



LA PETITE HISTOIRE

Le terme de RSE, Responsabilité Sociétale des Entreprises, apparaît en 1953 lorsque l'américain Howard Bowen analyse les conséquences d'une économie trop libérale à une époque où le monde est divisé entre la culture socialiste à l'Est et un capitalisme décomplexé à l'Ouest.

Le terme de développement durable apparaît quant à lui dès 1987 dans un rapport de l'ONU qui anticipe des déséquilibres économiques : « *le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ».

UNE RÉGLEMENTATION QUI ÉVOLUE VITE

2010 - Loi Grenelle 2

Elle montre l'engagement de l'État français à protéger l'environnement en imposant à certains domaines - construction, urbanisme, transports, énergie, climat, biodiversité, risques santé, traitement des déchets et gouvernance - de mettre en place des mesures durables jusqu'en 2050. Elle étend aussi les obligations de reporting RSE.

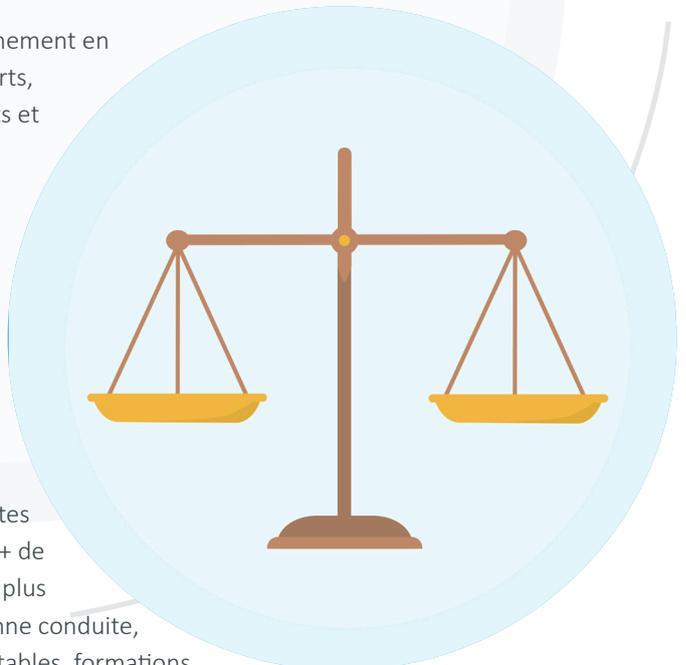
2016 - Loi Sapin 2 « transparence, lutte contre la corruption et modernisation de la vie de l'entreprise »

La loi Sapin 2 tente de remédier aux mauvaises pratiques et vient notamment protéger le fameux « lanceur d'alerte ».

Les entreprises de plus de 50 salariés sont tenues de mettre en place un dispositif anonyme à destination de leurs parties prenantes pour faire remonter les manquements légaux. Les entreprises de + de 500 salariés ou ayant un CA supérieur à 100M d'euros doivent en plus mettre en place des mesures de lutte anticorruption: code de bonne conduite, évaluations auprès des clients et fournisseurs, procédures comptables, formations au personnel, etc.

2019 - Loi PACTE - Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises

Cette loi modifie le Code civil pour que désormais toutes les entreprises "prennent en considération" les enjeux environnementaux et sociaux dans la gestion de leurs activités.



VALORISER L'ANGLE SOCIAL DE LA RSE



Anticiper une demande institutionnelle et de la société :

Depuis 2001, la réglementation française et européenne évolue vite et s'élargit au fur et à mesure à l'ensemble des entreprises.

Par ailleurs, la Banque de France prend en compte la RSE dans ses cotations.

Améliorer les conditions de travail et fidéliser les salariés :

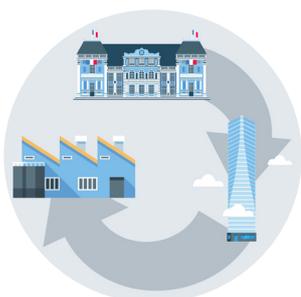
mettre en place des actions en faveur de la RSE a un impact positif sur les conditions de travail et le bien-être des salariés, des mesures qui renforcent l'attractivité, l'engagement et la loyauté.



Gagner en performance : la diversité est un facteur contribuant à la créativité et à l'adaptabilité. Le recrutement de profils différents renforce votre potentiel d'innovation, de remise en question et fait évoluer votre organisation face à de nouveaux enjeux.

Pour réduire les coûts sur le long terme :

mettre en place une démarche RSE, sur des aspects sociaux ou environnementaux, pousse l'entreprise à se questionner sur sa manière de fonctionner. Un faible turnover et de nouveaux aménagements (isolation, énergie, LED, chaîne de production, etc.) permettent des économies sur le long terme.



Remporter des marchés et appels d'offres :

les donneurs d'ordres publics, privés et les investisseurs intègrent désormais des critères RSE dans leur cahier des charges. Les TPE et PME sont de plus en plus nombreuses à s'inscrire dans cette démarche pour remporter des marchés ou des financements.

LE GEIQ, ACTEUR DE RÉFÉRENCE POUR UNE APPROCHE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DE LA RSE



L'ISO 26000 liste l'engagement dans le développement local comme l'une des 7 priorités de la RSE.

Le Geiq a une connaissance poussée de la réalité socio-économique d'un territoire, grâce notamment à ses partenaires.

Les équipes du Geiq partent à la rencontre de personnes éloignées de l'emploi et les accompagnent vers de nouvelles opportunités professionnelles en relation avec les besoins des entreprises locales.

En matière de Responsabilité Sociétale, votre engagement au sein du Geiq permet de :

- Vous démarquer de la concurrence en faisant la preuve de votre engagement local, de votre implication dans le fonctionnement et le projet associatif du Geiq.
- Trouver une réponse durable à vos difficultés de recrutement, tout en participant à l'inclusion de publics fragiles venant d'horizons variés.
- Participer à la création de richesses locales.
- Adhérer à un réseau d'entreprises engagées autour des valeurs sociales.
- Démontrer la sincérité de votre engagement : un engagement local permet aux parties prenantes de vérifier la sincérité des démarches RSE d'une entreprise.

« Pour 61% des Français, ce sont les entreprises/les marques qui sont les plus à même de porter/favoriser un progrès social ou environnemental. »*

* Sondage BVA pour TBWA\CORPORATE, Janvier 2020

L'ACTION DES GEIQ AU COEUR DES ENJEUX DE LA RSE

La mission éducative et l'accès aux formations

L'acquisition continue de connaissances et de savoir-faire des individus est déterminante dans la notion de développement durable, cela leur permet de s'adapter rapidement à un environnement qui change.

L'engagement local

Les Geiq sont des outils de proximité, qui jouent un rôle dans le développement économique des territoires.

Une reconnaissance qualité grâce au label Geiq

De plus en plus d'organisations sont contraintes par la réglementation de justifier du fonctionnement éthique de leurs partenaires économiques. L'appellation « Geiq », définie dans le Code du travail (article L1253-1), constitue une garantie supplémentaire de la qualité du travail mené au sein du Geiq. Ces groupements d'employeurs sont audités chaque année par une commission mixte nationale en lien avec le Ministère du Travail : ils doivent justifier de leurs actions et de leurs résultats en matière juridique, de transparence, de bonne gouvernance, d'impact économique au niveau du territoire et d'accompagnement auprès des publics prioritaires.

La gouvernance collective

Les Geiq assurent une voix égale à chaque entreprise dans la gestion de l'association : à travers ses instances (assemblée générale et conseil d'administration), les entreprises adhérentes décident ensemble des prix, de la stratégie et des initiatives à mener et à développer.



COMMUNIQUER SUR VOTRE ENGAGEMENT SOCIÉTAL AVEC LE GEIQ



Intégrer votre engagement Geiq dans votre communication

La RSE est un atout incontournable auprès de vos collaborateurs et dans votre marketing.

La proximité de l'action des Geiq et son impact sur la vie de plus de 16 000 personnes en France chaque année sont autant de messages positifs, **avec des preuves d'engagement vérifiables**, à partager dans vos supports de communication.

Communication interne

- Valorisez le travail d'accompagnement de vos tuteurs après des salariés Geiq en alternance.
- Valorisez votre adhésion en interne, au sein de votre groupe, dans vos bilans d'activité et rapports extra-financiers.

Exemple de communication externe

- Parlez de votre adhésion au Geiq et de vos valeurs sociales sur vos réseaux sociaux et votre site internet.
- Partagez les projets de retour à l'emploi menés en collaboration avec le Geiq.
- Parlez de la solution Geiq autour de vous et dans vos réseaux d'entreprise.
- Valorisez votre engagement au sein du Geiq dans vos supports commerciaux.

Quels outils pour parler du Geiq ?

- Rapprochez vous de votre Geiq pour construire ensemble les messages à partager. Le Geiq peut notamment vous délivrer une attestation d'engagement.
- Des outils (vidéo, supports, témoignages) sur le site du Geiq ou de la fédération : www.lesgeiq.fr
- #geiq : Suivez votre Geiq ou le réseau via les comptes de la Fédération Française des Geiq.



ILS PARLENT DES GEIQ



“J’ai eu beaucoup d’expériences de formations et la différence avec le Geiq, c’est qu’on est véritablement accompagné et pris en charge”

Marc, salarié du Geiq Industrie Gard, Vallée et Delta du Rhône, 04/2020



“Sur les quatorze personnes que ECCS a accueillies via le Geiq, deux sont devenues chefs d’entreprise”

François Le Gaffric, responsable d’agence, entreprise ECCS, 03/2021



“Un Geiq a forcément un impact sur le territoire dans lequel il est car il fait se côtoyer le monde économique, le monde de la formation, les partenaires de l’emploi, les salariés eux-mêmes et leur famille”

Véronique de Guittard Chambonnière, Directrice du Geiq EPI, 09/2021



“Au sein du Geiq, il n’y a pas de promesses non tenues”

Virginie, salariée du Geiq Rural des Flandres, 04/2020

Projet co-financé par



Date de création : 2021